

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

DIX-HUIT NOUVEAUX PROJETS DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN MILIEU FORESTIER

Québec, le 14 juin 2017 - La Fondation de la faune du Québec a approuvé la réalisation de dix-huit nouveaux projets dans le cadre du programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier*, pour une enveloppe totale de 472 900 \$. Les projets à portée régionale sont répartis dans sept régions administratives, tandis que plusieurs autres projets ont des impacts dans plusieurs régions à la fois. Tous ces projets sont rendus possibles grâce à une aide de 300 000 \$ accordée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Les appuis financiers accordés permettront notamment de suivre, dans plusieurs zecs du Québec, l'harmonisation sur le terrain entre les besoins fauniques et les activités forestières qui s'y déroulent, afin d'y apporter les meilleurs ajustements possible. Dans un autre cas, on effectuera un suivi des coupes réalisées antérieurement selon les attentes d'une communauté Atikamekw afin de favoriser l'habitat de l'original. On procédera également au transfert des compétences acquises aux membres et aux gestionnaires de la communauté. Ailleurs, on améliorera la connaissance du territoire dans plusieurs zecs de rivières à saumon pour favoriser une participation mieux documentée aux Tables régionales de gestion intégrée des ressources et du territoire.

Ce ne sont là que quelques exemples des initiatives soutenues dans le cadre du programme pour 2017. [La liste des projets approuvés est disponible en cliquant ici.](#)

Pour le président-directeur général de la Fondation, Monsieur André Martin, « il demeure important de s'assurer que les habitats des espèces chassées, piégées ou pêchées soient bien protégés lors des activités de récolte et d'aménagement forestier. Les projets soutenus cette année sont plus que jamais intégrés au processus de planification forestière, de façon à favoriser la meilleure intégration forêt-faune possible ».

Rappelons que le programme de *Gestion intégrée des ressources pour l'aménagement durable de la faune en milieu forestier* est rendu possible grâce aux revenus générés par la révision tarifaire des permis de chasse, de pêche et de piégeage entrée en vigueur au printemps 2009. Il s'agit d'un programme conjoint du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de la Fondation de la faune du Québec. La gestion intégrée des ressources constitue la pierre d'assise du modèle de développement régionalisé mis en place à l'échelle du territoire québécois.

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Source :

M^{me} Geneviève Roy

Directrice des communications et de la collecte de fonds

418 644-7926, poste 135

genevieve.roy@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M^{me} Annie Lebel

Coordonnatrice de projets

418 644-7926, poste 121

annie.lebel@fondationdelafaune.qc.ca